Municipalité de SAINT-AUBERT

INFO MUNICIPAL

9 octobre 2014 Volume 23 numéro 15 Page 1 sur 2 Téléphone : 418-598-3368 Site internet : www.saint-aubert.net

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Saint-Aubert est responsable de plus de 70 kilomètres de routes et réalise en régie la majorité des opérations de déneigement de son réseau routier. Elle est à la recherche d'un candidat pour occuper le poste suivant :

PRÉPOSÉ AUX OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

Nature et fonction:

Sous la supervision du chef d'équipe du service d'enlèvement de la neige :

- Conduire un camion avec équipements d'entretien hivernal
- Effectuer des travaux de déneigement du réseau routier et des immeubles municipaux
- Opérer des équipements-outils tels souffleuse à neige, rétrocaveuse et niveleuse
- Voir à la propreté des véhicules et équipements-outils
- Faire rapport de toute défectuosité mécanique constatée pour assurer un entretien préventif
- Rédiger certains rapports exigibles et compte-rendu suite à l'exécution de ses fonctions
- Accomplir toutes autres tâches connexes

Qualifications requises:

- Posséder une formation et/ou une expérience pertinente à l'emploi
- Détenir un permis de conduire de classe 3
- Sens de l'autonomie et des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe
- Faire preuve de jugement et de maîtrise de soi
- Démontrer une dextérité à opérer les équipements de déneigement
- Être en mesure de fournir, sur demande, une copie du dossier de conduite de la SAAQ

Conditions:

- Le poste offert est temporaire sur appel.
- La rémunération et les conditions de travail seront déterminées en fonction des qualifications et de l'expérience.
- Demeurer sur le territoire de la municipalité de Saint-Aubert sera considéré comme un atout.
- Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.
- L'utilisation du masculin comprend également le féminin.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 17 octobre prochain à 16h00 par courriel à administration@saint-aubert.net ou encore à l'adresse suivante:

Municipalité de Saint-Aubert
Poste : Préposé au déneigement
14 rue des Loisirs
Saint-Aubert (Qc) G0R 2R0

Pour toute information, vous pouvez contacter la soussignée par courriel ou par téléphone au 418 598-3368 poste 203.

Linda Dubé

Directrice générale intérimaire et
Secrétaire-trésorière

RAPPEL : APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Vous avez jusqu'au 31 octobre 2014 pour vous départir de vos appareils électriques et électroniques désuets en les apportant au garage municipal, 18 rue des Loisirs à Saint-Aubert. Consultez le site web : www.recyclermeselectroniques.ca pour connaître la liste complète des articles acceptés.

RAPPEL : CLUB SOCIAL DES POMPIERS

Le Club social des Pompiers de Saint-Aubert tiendra son déjeuner annuel de financement le dimanche 12 octobre prochain à la salle de l'École Aubert-de-Gaspé, 43 rue Principale ouest.

Le repas sera servi de 8h00 à 12h00. Les prix d'admission sont les suivants : 10,00 $ pour les adultes, 5,00 $ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Le service est à volonté.

Au plaisir de vous accueillir en grand nombre !
Steeve Saint-Pierre, Directeur SSI

FÊTE DE L'HALLOWEEN

La fête de l'Halloween aura lieu le vendredi le 31 octobre prochain. À cette occasion, les rues de la municipalité seront fréquentées par de nombreux enfants portant des costumes dont l'originalité n'a de limite que l'imagination. Afin que cette fête se déroule sans incident, la municipalité de Saint-Aubert conjointement avec le Service des Incendies et la Sûreté du Québec invitent la population à faire preuve de prudence lorsqu'elle utilise les voies de circulation publiques.

Pour les parents et les enfants, il est recommandé de respecter les principales consignes de sécurité suivantes :

1- Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes afin de se rendre visible;
2- Fournir des déguisements courts pour éviter de trébucher;
3- Éviter de porter les masques et se maquiller en s'assurant de bien voir et de bien entendre;
4- Allumer une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible;
5- Informer ses parents de son trajet et de l'heure de son retour;
6- Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre toujours à l'extérieur des maisons;
7- Parcourir un seul côté de la rue à la fois en utilisant les trottoirs ou les corridors délimités sur la chaussée par des lignes blanches et éviter de la traverser inutilement;
8- Traverser les rues aux intersections;
9- Refuser de s'approcher d'un véhicule et d'y monter sans la permission de ses parents;
10- Vérifier avec les parents les friandises reçues afin de s'assurer qu'elles peuvent être consommées sans danger.

Pour les automobilistes, il est recommandé de demeurer vigilants, particulièrement lors de cette soirée, et d'appliquer les principales consignes suivantes:

1- Laisser les phares des véhicules allumés pour bien voir et être bien vus des piétons;
2- Diminuer la vitesse qui est habituellement de 30 km/h sur les rues municipales du centre du village;
3- Respecter la signalisation routière.

Afin de rappeler ces consignes de sécurité aux parents et aux enfants, des membres du Service des Incendies de la municipalité seront présents au Parc Bélanger, situé dans le développement domiciliaire du Piedmont, vendredi le 31 octobre prochain de 16h00 à 20h00. Lors de cette visite, des friandises seront remises aux enfants. Parents et enfants sont invités à venir les rencontrer.

BONNE FÊTE D'HALLOWEEN !